

ENGAGEMENT INDIVIDUEL DE L'ÉLÈVE INTERNE

Je	soussigné(e) certifie avoir pris
	naissance de la charte de vie de l'internat et des consignes à respecter en mbre et m'engage à respecter et privilégier les points suivants :
	→ Adopter une attitude et un langage correct et respectueux envers mes camarades et mes responsables ainsi que toutes les personnes faisant partie du personnel de l'établissement.
	→ Respecter scrupuleusement les horaires pour les cours, l'étude du soir, les temps de repas, la remontée en chambre, l'extinction des feux et le ramassage du téléphone portable.
	→ Travailler de manière sérieuse et continue tout au long de l'année afin de mettre le maximum de chance dans la réussite scolaire.
	→ Être calme dans les différents couloirs (internat, self).
	→ Respecter le silence à partir de 21 h 00 et éviter les déplacements sans autorisation.
	→ Prendre une douche quotidienne.
	→ Déposer le linge sale dans un sac prévu à cet effet et rangé dans l'armoire.
	Ne pas fumer ou vapoter, ne pas introduire et/ou consommer de l'alcool ou de produits illicites.
m'e	reconnais que le non-respect de l'un des points du règlement ou de ce contrat, exposerait inévitablement à des sanctions graduelles pouvant aller jusqu'à clusion définitive de l'internat.
Fait	tà, le,